



Municipalité Saint-Édouard-de-Maskinongé

3851, rue Notre-Dame, Saint-Édouard-de-Maskinongé (Québec) J0K 2H0

Téléphone: (819) 268-2833 - Télécopieur: (819) 268-2883

Courriel: municipalitestedouard@sogetel.net

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS

Aux citoyennes et citoyens de Saint-Édouard-de-Maskinongé, conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je vous fais part des faits saillants et de la situation financière de notre Municipalité. Le rapport financier 2021 a été déposé lors de l'assemblée du mardi 5 juillet 2022.

Les états financiers et le rapport annuel de l'auditeur préparés par la firme Stéphane Bérard CPA INC. (auditeurs externes) pour l'exercice terminé au 31 décembre 2021 indiquent que les revenus de la Municipalité s'élèvent à 1 151 252 \$, les charges sont de 1 142 046 \$. Les investissements, l'amortissement et les différentes affectations donnent un surplus pour l'année 2021 de 2 300 \$. Le surplus accumulé non affecté de la Municipalité s'élève à 787 928 \$.

Ce même rapport stipule que les états financiers présentent fidèlement les résultats des opérations de la Municipalité ainsi que la situation financière au 31 décembre 2021. Conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Donc, pour l'année 2021, la municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé termine son année financière de façon plutôt équilibré.

Principales réalisations en 2021

- Maintien des services municipaux malgré la pandémie de la COVID-19.
- Installation de glissières de sécurité à différents endroits sur le territoire de la Municipalité.
(Dans le cadre du programme de la subvention TECQ 2019-2023)
- Achat des rampes d'accès au pavillon des Loisirs.
- Achat de modules pour le Skate Parc.
- Restauration des fossés et amélioration du Chemin de la Grande-Coulée.
- Continuation de l'implantation de la procédure d'aide financière concernant le règlement Q.2 R-22 (mise aux normes des installations septiques).
- Nettoyage des Fossés sur le territoire de la Municipalité.

Orientations 2022

Le Conseil municipal entend poursuivre son objectif qui est d'améliorer les services offerts aux citoyens, et la revitalisation de la Municipalité, et ce, dans tous les secteurs d'activités.

- Récupérer la bâtisse au 3800, rue St-André.
- Faire avancer le dossier de la tour cellulaire.
- Rénovation du bâtiment du Service Incendie (caserne).
- Équilibrer le chauffage de façon soutenue dans toutes les pièces de l'Hôtel de Ville.
- Réfection de la chaussée du 4^e Rang du Grand-Portage. (1^{ère} phase)



Municipalité Saint-Édouard-de-Maskinongé

3851, rue Notre-Dame, Saint-Édouard-de-Maskinongé (Québec) J0K 2H0

Téléphone: (819) 268-2833 - Télécopieur: (819) 268-2883

Courriel: municipalitestedouard@sogetel.net

- Réfection du terrain de balle, dans le but d'optimiser la sécurité des usagers et/ou citoyens.
- Installation des rampes d'accès au pavillon des Loisirs.
- Inaugurer le Skate Parc.
- Participer au programme de gestion des actifs municipaux.
- Veiller à la sécurité civile via l'achat de génératrice.

Traitement des élus en 2021

Conformément à l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, je vous transmets le détail de la rémunération et des allocations de dépenses actuelles des élus.

Maire & Mairesse : Rémunération :	5 985.58 \$
Allocation de dépenses :	2 992.74 \$
MRC, salaire et comités :	9 609.80 \$
Conseillers(ères): Rémunération :	1 995.14 \$
Allocation de dépenses :	997.70 \$

La rémunération et l'allocation de dépenses des élus sont indexées de 2 % annuellement.

En terminant, je compte sur la collaboration de mes collègues du Conseil municipal ainsi que sur l'implication des employés municipaux pour mener à bonne fin nos orientations stratégiques et nos priorités d'actions afin d'assurer à tous les citoyens une administration efficace et dynamique dans le respect de la réglementation.

Donc, un grand merci à toute l'équipe municipale, aux pompiers sur appel, aux entrepreneurs, aux bénévoles et à la population en général pour l'appui et la confiance dont vous avez toujours fait preuve. Continuons d'unir nos efforts afin que Saint-Édouard-de-Maskinongé demeure un endroit où il fait bon vivre.

Johanne Champagne, mairesse